



Le mercredi 28 mars 2018 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 22 mars 2018 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DEGANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Jean-Max LEFEBVRE (à Mme Marie-Paule LEPERS), M. Claude LAMARCO (à Mme Danièle PETIT), M. Stéphane DELANNOY (à M. Pierre BOURGOIS)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°18-1-25

Jeunesse

Tarifs

Rapport de Monsieur Eric DESREUMAUX,
Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

Par délibération N°08-6-14 du 30 septembre 2008, vous avez retenu la proposition d'adopter la tarification différenciée en respectant l'application des 5 barèmes imposés par la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs appliqués font l'objet d'une différenciation en fonction du type d'activité.

Par Délibération N° 16-1-31 du 31 mars 2016 et N° 17-1-27 du 30 mars 2017 vous avez révisé les participations familiales.

Au regard de l'année écoulée et de l'étude des QF des familles adhérentes, il vous est proposé d'augmenter de :

- 0,5 % les tarifs des tranches 1 et 2
- 0,8 % les tarifs des tranches 3 et 4
- 1% les tarifs 5 et extérieurs.

Représentation des nouveaux tarifs:

	Tranche 1 QF < 900 €	Tranche 2 QF < 1 127 €	Tranche 3 QF < 1 690 €	Tranche 4 QF < 2 252 €	Tranche 5 QF > 2 252 €	Tarif extérieur
Tarif adhésion annuelle	10,15 €	15,22 €	20,66 €	25,95 €	26,10 €	31,66 €
Accueil activités	5,07 €	6,13 €	7,20 €	8,31 €	10,45 €	15,85 €
Sorties traditionnelles	12,21 €	15,22 €	20,46 €	20,76 €	26,10 €	31,66 €
Grandes sorties	20,30 €	28,44 €	33,06 €	38,40 €	41,91 €	47,52 €
Forfait semaine	29,44 €	32,51 €	38,25 €	41,52 €	47,06 €	52,82 €

*Sont considérées comme bonduaises, les familles qui acquittent au moins un impôt sur Bondues.

**Tarifs : Obligation d'inscription à la semaine pour les moins de 15 ans, choix d'inscription à la carte ou à la semaine pour les plus de 15 ans.

Ceci étant exposé, nous vous demandons de nous autoriser à appliquer ces nouveaux tarifs dès le début de l'accueil des vacances d'été.

Travaux préparatoires
C.A. du 13 mars 2018
C.G. du 20 mars 2018



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire